

DESTINATAIRES : Directeurs et directrices de l'éducation
Secrétaires des administrations scolaires
Directeurs et directrices des écoles provinciales

EXPÉDITEUR : George Zegarac
Sous-ministre adjoint
Division de la planification stratégique et des programmes
de l'éducation élémentaire et secondaire

Kit Rankin
Sous-ministre adjointe par intérim
Division de l'éducation en langue française et de
l'administration de l'éducation

DATE : 8 août 2008

OBJET : Mise à jour : Financement de quatre ans de ressources pour
les bibliothèques des écoles élémentaires

En septembre 2007, le premier ministre a alloué des fonds supplémentaires aux conseils scolaires et aux écoles afin de permettre aux écoles élémentaires d'acheter des ressources pour leurs bibliothèques. Cet investissement est effectué en reconnaissance du rôle que jouent les bibliothèques scolaires dans l'amélioration du rendement des élèves. Il permet également de renchérir sur les fonds d'investissement échelonnés sur quatre ans qui ont été annoncés récemment pour le personnel des bibliothèques scolaires.

Ce financement de ressources de bibliothèque s'ajoute aux fonds accordés annuellement aux conseils scolaires par l'entremise de la *subvention de base par élève*.

Le but de la présente note de service est de fournir aux conseils scolaires et aux écoles une mise à jour sur l'état du financement des bibliothèques des écoles primaires, qui leur permettra d'étoffer leurs collections au cours des quatre prochaines années.

Consultations/recherche

Pour s'assurer qu'un éventail de fournisseurs offriront aux écoles leurs meilleures remises et le meilleur rapport qualité-prix afin d'étoffer les collections des bibliothèques des écoles élémentaires de l'Ontario, le ministère a consulté des intervenants de l'éducation et de l'industrie du livre dans les collectivités francophones et anglophones. Des recherches supplémentaires ont aussi été effectuées afin de confirmer les résultats des consultations et de servir de base à cet investissement.

Les consultations reposaient sur les principes fondamentaux suivants :

- o Processus de sélection ouvert, équitable et transparent;
- o Rapport qualité-prix;
- o Faire preuve de responsabilité;
- o Améliorer les ressources des bibliothèques des écoles élémentaires;
- o Renforcer les ressources et les relations locales.

2008-2009, financement de 15 millions de dollars

D'ici le 1^{er} novembre 2008, le ministère débloquera 15 millions de dollars aux conseils scolaires pour la première année de l'investissement. Le ministère exercera un rôle de leadership en concluant des contrats avec des fournisseurs qualifiés à l'aide d'un processus de Appel de qualification (AQ). Les conseils scolaires et les écoles continueront à décider quels types de livres et substituts de livres ils veulent acheter et avec quels fournisseurs qualifiés ils souhaitent traiter.

La demande de qualification sera disponible sur le système de soumissions en ligne MERX le, ou aux environs du, 11 août 2008. *L'Avis de possibilité* ci-joint a été envoyé aux associations de l'industrie du livre et sera publié dans des journaux canadiens désignés. *Cet Avis de possibilité* comprend des renseignements à l'intention des fournisseurs susceptibles d'être intéressés à participer au processus de demande de qualification.

Page Web sur le projet d'investissement dans les bibliothèques

Le ministère de l'Éducation s'est engagé à communiquer de façon continue avec les conseils scolaires, les administrations scolaires ainsi que les écoles provinciales et il s'emploie actuellement à créer une page Web pour le *Projet d'investissement dans les bibliothèques*. Cette page Web sera seulement accessible aux conseils scolaires, aux administrations scolaires ainsi qu'aux écoles provinciales et sera protégée par mot de passe. Elle comportera les renseignements dont les conseils scolaires et les écoles ont besoin pour traiter avec des fournisseurs qualifiés. Nous communiquerons sous peu avec les conseils scolaires et les écoles afin de désigner une personne-ressource pour le *Projet d'investissement dans les bibliothèques* ainsi que de fournir l'URL de la page Web du ministère, le mot de passe pour y accéder et d'autres renseignements, selon les besoins.

Nous espérons que les renseignements ci-dessus vous seront utiles. Nous vous sommes reconnaissants de votre soutien dans la mise en œuvre de cette initiative.

George Zegarac

Kit Rankin

Pièce jointe